



Agri' Lanterne

Votre exploitation, notre expertise

Lumière sur nos



accompagnements administratifs

Venez nous rencontrer

Accompagner . Structurer . Valoriser votre activité agricole

AGRI' LANTERNE - 7 Rue de l'église 26140 Saint Rambert d'Albon

07.89.77.16.02 - agrilanterne@gmail.com

SIREN: 978 422 798



Catalogue des accompagnements administratifs 2025-2026

« Accompagner, simplifier et sécuriser vos démarches agricoles au quotidien »

Chaque année, les obligations administratives, fiscales et réglementaires qui pèsent sur les exploitations agricoles s'étoffent, se complexifient et évoluent au rythme des réformes européennes, nationales ou régionales. Entre les déclarations PAC, les demandes d'aides FEADER, les obligations environnementales, les dossiers MSA, ou les registres phytosanitaires, il devient difficile pour un agriculteur de tout suivre — tout en continuant à produire, gérer et anticiper.

C'est précisément pour répondre à ce constat qu'Agri'Lanterne a développé une gamme complète d'accompagnements administratifs agricoles, pensée pour simplifier la vie des exploitants tout en garantissant la conformité réglementaire et la sécurisation des aides.

Notre approche repose sur trois principes :

- 1** Proximité et écoute – Chaque dossier est étudié individuellement, avec une compréhension concrète de la réalité du terrain et des filières.
- 2** Rigueur et fiabilité – Toutes les démarches sont réalisées selon les référentiels DDT, MSA, FranceAgriMer, DDPP et DRAAF, avec vérification systématique des pièces et des calculs.
- 3** Gain de temps et sérénité – L'agriculteur reste concentré sur son cœur de métier pendant qu'Agri'Lanterne prend en charge la gestion, le dépôt et le suivi administratif complet.

Des accompagnements adaptés à toutes les situations agricoles

Parce que chaque exploitation est unique, Agri'Lanterne propose une offre d'accompagnement complète couvrant l'ensemble des besoins administratifs agricoles : de la **création de dossier et de l'affiliation MSA** à la **déclaration PAC**, en passant par le **montage des aides FEADER et FranceAgriMer**, le **suivi social et fiscal**, la **mise en conformité réglementaire** ou encore les **déclarations viticoles et d'élevage**.

Cette approche globale vous permet – que vous soyez viticulteur, arboriculteur, céréalier ou éleveur – de bénéficier d'un **service personnalisé, rigoureux et fiable**, pour une exploitation à la fois conforme, structurée et sereine.

Notre mission : faire gagner du temps et de la sérénité aux exploitants

Parce qu'une exploitation performante est avant tout une exploitation bien structurée, Agri'Lanterne propose un accompagnement administratif clair, humain et complet — pour que chaque agriculteur puisse avancer sereinement, tout en restant en conformité avec les exigences de son métier.

Camille Bourjac

Camille BOURJAC
Conseillère en entreprise agricole –
Fondatrice d'Agri'Lanterne



Camille Bourjac

Fondatrice et conseillère agricole – Agri'Lanterne

 Vallée du Rhône – Auvergne-Rhône-Alpes

 www.agrilanterne.com

 contact@agrilanterne.com

 07 68 14 95 62

Sommaire

Accompagnement « Gestion administrative courante »	1
1 Demande d'attribution de numéro PAC.....	1
2 Déclaration PAC.....	1
3 Demande d'affiliation MSA	2
4 Création ou mise à jour du dossier SIRET / SIREN / INPI	2
Accompagnement « Dossiers et demandes d'aides »	3
1 Demande de subvention FEADER (mesures 201, 202, 203, 301, 302, 303)	3
2 Demande de DJA – FEADER 101	4
3 Aides FranceAgriMer (stockage, matériel, transition énergétique)	4
Accompagnement « Suivi social, fiscal et comptable »	5
1 Déclaration TVA / régime réel / forfait agricole.....	5
2 Saisie et classement comptable (ISAGRI / Excel)	5
3 Facturation et gestion documentaire numérique.....	6
Accompagnement « réglementaire et conformité »	7
1 Dossier ICPE / Déclaration d'activité agricole	7
2 Plan de fumure et gestion en zone vulnérable (Directive Nitrates).....	7
3 Registre phytosanitaire et traçabilité des traitements	8
4 Suivi IFT et accompagnement plan de réduction phyto	8
5 Mise en conformité enregistrement DDT : Droit d'exploiter	9

Accompagnement « Gestion administrative courante »

1 Demande d'attribution de numéro PAC

 **Objectif précis** : Obtenir un numéro PAC (Portail Télépac / Identifiant Exploitant) indispensable pour réaliser toute déclaration PAC, DJA.

 **Contenu technique** :

- **Vérification des conditions d'éligibilité et du statut juridique.**
- **Collecte des pièces justificatives** (CNI, RIB, attestation MSA, statuts...).
- **Validation et transmission auprès de la DDT du département.**
- **Suivi du retour d'attribution et archivage du justificatif PAC.**

 **Ce que fait Agri'Lanterne pour le client** :

- Vérifie les données administratives et le statut MSA.
- Monte et dépose le dossier complet sur Télépac.
- Suit la réception et la confirmation du numéro auprès de la DDT.
- Fournit un guide d'accès Télépac personnalisé et un fichier de sauvegarde des identifiants.

 **Durée** : 1 h 30

 **Prix HT** : 90 € H.T

2 Déclaration PAC

 **Objectif précis** : Réaliser la déclaration annuelle PAC de l'exploitation (surfaces, cultures, éléments non productifs, SIE, assolements, éco-conditionnalités), en garantissant la conformité réglementaire et la maximisation des aides.

 **Contenu technique** :

- **Analyse du parcellaire** (contrôle cadastre, assolement).
- **Mise à jour des îlots, parcelles et cultures** sur Télépac.
- **Intégration des SIE** (bandes enherbées, haies, jachères).
- **Vérification des conditions d'éco-régime, rotation et diversification ainsi que les conditionalités BCAA.**
- **Calcul des surfaces admissibles et simulation du montant d'aide PAC.**
- **Envoi officiel et édition du récépissé de dépôt.**

 **Ce que fait Agri'Lanterne pour le client** :

- Récupère les plans parcellaires et fiches cultures.
- Met à jour les îlots et effectue la télédéclaration complète sur Télépac.
- Analyse les points de vigilance (zones non admissibles, photosat, anomalies).
- Remet un dossier synthèse "Déclaration PAC 2025" comprenant plan, surfaces, cultures et montants prévisionnels.

 **Durée** : 3 h 30 &  **Prix HT** : 210€ H.T pour les primo-déclarant et 180 € H.T les multi-déclarants

3 Demande d'affiliation MSA

 **Objectif précis** : Créer ou régulariser l'affiliation MSA d'un exploitant, d'un cotisant solidaire ou d'un nouvel associé. Cette démarche assure la reconnaissance officielle du statut professionnel agricole et l'ouverture des droits sociaux.

Contenu technique :

- **Vérification des conditions d'affiliation** selon surface, revenu ou statut.
- **Collecte et préparation des pièces obligatoires** (statuts, bail, RIB, CNI, formulaire MSA A1 ou S1).
- **Rédaction et dépôt de la demande d'affiliation** auprès de la MSA.
- **Suivi de la décision et réception du numéro d'affiliation** / notifications.
- **Accompagnement à la mise à jour du dossier PAC et TVA** suite à l'affiliation.

Ce que fait Agri'Lanterne pour le client

- Évalue les critères d'affiliation et les conséquences sociales/fiscales.
- Remplit et dépose les formulaires MSA adaptés.
- Suit l'avancement du dossier jusqu'à validation.
- Fournit un tableau synthétique des obligations sociales associées au statut.

 **Durée : 2 h**

 **Prix HT : 80 € H.T**

4 Création ou mise à jour du dossier SIRET / SIREN / INPI

 **Objectif précis** : Créer, modifier ou régulariser l'identification officielle de l'exploitation agricole : SIRET, SIREN, code APE, immatriculation INPI et mention au Répertoire des Entreprises Agricoles (REA). **Uniquement pour entreprise individuel.**

Contenu technique :

- **Diagnostic du statut** existant (micro, individuel).
- **Préparation du dossier auprès du guichet unique** (INPI.gouv.fr).
- **Dépôt de la déclaration de création, modification ou cessation.**
- **Réception du certificat d'immatriculation** / mise à jour Kbis.
- **Mise à jour des autres organismes** (MSA, DDT, Banque, DGFIP).

Ce que fait Agri'Lanterne pour le client :

- Vérifie la cohérence juridique du statut avant dépôt.
- Crée ou met à jour le dossier sur la plateforme INPI.
- Suit le traitement et récupère les documents d'immatriculation.
- Fournit au client un dossier complet (SIRET, attestation INSEE, justificatifs).

 **Durée : 2 h 30**

 **Prix HT : 110€ H.T pour la création – 80€ H.T pour la modification ou cessation d'activité.**

Accompagnement « Dossiers et demandes d'aides »

1 Demande de subvention FEADER (mesures 201, 202, 203, 301, 302, 303)

 **Objectif précis** : Monter un dossier complet de demande de financement FEADER pour des investissements agricoles, environnementaux ou de modernisation, conformément aux appels à projets régionaux Auvergne-Rhône-Alpes.

Contenu technique

- **Analyse de l'éligibilité du projet** et de la mesure adaptée.
- **Collecte et vérification des pièces administratives** (devis, RIB, attestation MSA, plan d'investissement, etc.).
- **Rédaction du dossier diagnostic** (description du projet, bénéfices environnementaux, gains de performance) de base pour les financeurs.
- **Élaboration des tableaux de dépenses et plan de financement.**
- **Dépôt sur la plateforme régionale FEADER + suivi jusqu'à l'accusé de réception.**
- **Appui à la constitution des demandes de paiement** après réalisation.

Ce que fait Agri'Lanterne pour le client

- Identifie la mesure FEADER correspondant au projet.
- Monte l'intégralité du dossier diagnostic.
- Rédige les argumentaires environnementaux et économiques pour financeur.
- Suit le dossier jusqu'à son instruction par la DDT/Région.

 **Durée** : 1 à 1.5 jours

 **Prix HT** : 350€ H.T

Cet accompagnement peut être complété par un ou plusieurs accompagnements tel que qu'une étude économique, étude DEXEL, demande de permis, demande de DICT / ICPE, etc...

2 Demande de DJA – FEADER 101

 **Objectif précis** : Constituer le dossier complet de demande de Dotation Jeune Agriculteur (DJA) : diagnostic d'exploitation, plan d'entreprise et dépôt du dossier administratif.

 **Contenu technique** :

- **Vérification de l'éligibilité** (âge, diplôme, projet, surface) **et pièces justificatif nécessaire** (PDE, étude de marché).
- **Simulation des aides DJA** : montants de base et bonifications (zones défavorisées, élevage, diversification).
- **Vérification de l'ensemble des pièces justifiées** (formulaires, annexes, pièces justificatives).
- **Dépôt et suivi du dossier auprès de la DDT.**

 **Ce que fait Agri'Lanterne pour le client** :

- Aide à la définition du projet et du statut juridique.
- Réalise le prévisionnel économique et les ratios financiers.
- Rédige le dossier administratif et dépose la demande.
- Suit le dossier jusqu'à la notification de décision.

 **Durée** : 1 à 2 jours  **Prix HT** : 420 € H.T

Cet accompagnement peut être complété par un ou plusieurs accompagnements tel que qu'une étude économique, étude de faisabilité, étude de marché, étude DEXEL, demande de permis, demande de DICT / ICPE, etc... qui représente bon nombre des pièces justificatif.

VOIR ACCOMPAGNEMENT DJA COMPLET

3 Aides FranceAgriMer (stockage, matériel, transition énergétique)

 **Objectif précis** : Réaliser le montage administratif complet d'une demande d'aide FranceAgriMer pour des investissements de modernisation, d'économie d'énergie ou de stockage.

 **Contenu technique** :

- **Analyse de l'appel à projets en cours** et de la thématique visée.
- **Vérification de l'éligibilité et constitution du plan d'investissement.**
- **Rédaction du dossier** : descriptif du projet, impacts économiques et environnementaux.
- **Préparation des annexes** : devis, plans, attestations, photos.
- **Dépôt en ligne sur FranceAgriMer et suivi d'instruction.**
- **Appui à la constitution des demandes de paiement après réalisation.**

 **Ce que fait Agri'Lanterne pour le client** :

- Cible le bon dispositif FranceAgriMer.
- Monte le dossier complet avec pièces justificatives.
- Rédige les argumentaires techniques et économiques.
- Suit les étapes de validation et de paiement.

 **Durée** : 1 à 1.5 jours &  **Prix HT** : 420 € H.T

Accompagnement « Suivi social, fiscal et comptable »

1 Déclaration TVA / régime réel / forfait agricole

 **Objectif précis** : Assurer la préparation, la vérification et le dépôt des déclarations TVA selon le régime d'imposition applicable (forfait agricole, réel simplifié, ou réel normal), tout en garantissant la cohérence avec la comptabilité et le parcellaire PAC.

Contenu technique :

- Identification du régime fiscal et des obligations TVA de l'exploitation.
- Collecte des journaux de ventes et d'achats.
- Calcul de la TVA collectée et déductible.
- Vérification des seuils et anomalies éventuelles.
- Dépôt de la déclaration trimestrielle ou annuelle via impots.gouv.fr.
- Archivage et édition du récapitulatif TVA annuel.

Ce que fait Agri'Lanterne pour le client :

- Vérifie les données comptables et le régime d'imposition.
- Calcule la TVA à reverser ou à récupérer.
- Saisit et dépose la déclaration sur la plateforme fiscale.
- Fournit un tableau de suivi TVA annuel et un rappel des échéances.

 **Durée** : Variable

 **Prix HT** : 100€ H.T pour déclaration trimestriel ou 145€ H.T pour déclaration annuel

2 Saisie et classement comptable (ISAGRI / Excel)

 **Objectif précis** : Assurer la saisie régulière des pièces comptables (achats, ventes, banques) et le classement numérique ou papier des justificatifs afin d'assurer la cohérence avec le centre de gestion ou l'expert-comptable.

Contenu technique :

- Récupération et classement des pièces justificatives (factures, relevés, tickets).
- Saisie des écritures dans ISACOMPTA / Excel.
- Ventilation par nature de charges : intrants, main-d'œuvre, carburant, investissements.
- Contrôle de cohérence entre journaux, compte banque et MSA.
- Transmission mensuelle ou trimestrielle à l'expert-comptable.

Ce que fait Agri'Lanterne pour le client :

- Organise les documents comptables et les numérise.
- Saisit les écritures sur logiciel ou tableur.
- Effectue le contrôle de cohérence et le rapprochement banque.
- Prépare les fichiers de synthèse pour le cabinet comptable.

 **Durée** : variable  **Prix HT** : 45€ H.T / heure ou forfait de 110€ H.T par mois

3 Facturation et gestion documentaire numérique

 **Objectif précis** : Mettre en place une facturation numérique conforme à la future obligation légale (2026) et structurer l'archivage documentaire pour un suivi clair et sécurisé des opérations commerciales.

Contenu technique :

- Création d'un modèle de facture (Word, Excel ou logiciel ISAGRI).
- Paramétrage de la numérotation, mentions obligatoires, taux de TVA.
- Formation à l'émission, l'envoi et l'archivage numérique des factures.
- Mise en place d'une arborescence documentaire (structure Drive ou Cloud).
- Contrôle conformité juridique et RGPD.

Ce que fait Agri'Lanterne pour le client :

- Crée le modèle de facture personnalisé et automatisé.
- Met en place la gestion numérique des documents et reçus.
- Vérifie la conformité fiscale et la traçabilité des pièces.
- Fournit une fiche "bonnes pratiques facturation numérique".

 **Durée** : 2 h 30

 **Prix HT** : 20€ H.T de l'heure ou forfait de 55€ H.T par mois



Accompagnement « réglementaire et conformité »

1 Dossier ICPE / Déclaration d'activité agricole

 **Objectif précis** : Constituer ou mettre à jour le dossier ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) obligatoire pour certaines exploitations agricoles selon leurs effectifs, volumes ou types d'activités. L'objectif est d'assurer la conformité environnementale de l'exploitation et d'éviter les sanctions en cas de contrôle.

Contenu technique :

- Diagnostic des seuils réglementaires applicables (rubriques 2101 à 2102 – élevage, stockage, ateliers...).
- Collecte des données techniques (surfaces, effectifs, volumes stockés, distances).
- Préparation du dossier ICPE simplifié ou d'enregistrement.
- Dépôt auprès de la DDT / préfecture et suivi de validation.

Ce que fait Agri'Lanterne pour le client :

- Analyse la situation réglementaire selon l'activité.
- Rédige et structure le dossier ICPE complet.
- Gère le dépôt et la correspondance avec l'administration.
- Fournit une copie numérique complète validée par la DDT.

 **Durée** : 1 à 2 jours

 **Prix HT** : 270 € H.T

2 Plan de fumure et gestion en zone vulnérable (Directive Nitrates)

 **Objectif précis** : Élaborer ou mettre à jour le **Plan Prévisionnel de Fumure (PPF)** et le bilan azoté annuel, conformément à la Directive Nitrates. Ce plan permet de prouver la bonne gestion des effluents et fertilisants organiques et minéraux sur l'exploitation.

Contenu technique :

- Collecte des données : assolement, rendements, apports, analyses de sol, effluents.
- Calculs des besoins et apports prévisionnels (azote, phosphore, potasse).
- Cartographie des parcelles et zones d'épandage.
- Rédaction du plan de fumure + bilan post-campagne.
- Transmission aux autorités en cas de contrôle.

Ce que fait Agri'Lanterne pour le client :

- Réalise les calculs selon références régionales AURA.
- Édite le document réglementaire prêt à signer.
- Archive et prépare les documents en vue des contrôles.
- Fournit un fichier Excel ou PDF personnalisé PPF + bilan annuel.

 **Durée** : 1 à 2 jours  **Prix HT** : 360 € H.T

3 Registre phytosanitaire et traçabilité des traitements

 **Objectif précis** : Créer, mettre à jour et fiabiliser le registre phytosanitaire obligatoire de l'exploitation, en conformité avec la réglementation PAC, HVE, CEPP et ICPE.

Objectif : sécuriser la traçabilité et anticiper les contrôles.

Contenu technique :

- Recensement des produits utilisés (nom, AMM, dose, culture, date).
- Enregistrement des interventions sur logiciel (Géofolia, MesParcelles) ou Excel.
- Vérification des DRE, DAR, ZNT et IFT.
- Contrôle de conformité par rapport aux pratiques déclarées PAC / CEPP.
- Mise à jour annuelle et archivage du registre.

Ce que fait Agri'Lanterne pour le client :

- Crée un registre adapté à la filière (viti, arbo, grandes cultures, élevage).
- Saisit les interventions à partir des cahiers de traitement.
- Vérifie les mentions légales et les ZNT.
- Fournit le registre validé et un tableau de synthèse IFT annuel.

 **Durée** : Variable

 **Prix HT** : 1 jours par mois / 110€ H.T par mois ou 650€ H.T par ans

4 Suivi IFT et accompagnement plan de réduction phyto

 **Objectif précis** : Calculer et analyser l'Indice de Fréquence de Traitements (IFT) afin d'identifier les marges de réduction et de mise en conformité avec les exigences PAC et HVE.

Contenu technique :

- Collecte des données de traitements (date, produit, dose, surface).
- Calcul des IFT par culture (IFT total, herbicide, insecticide, fongicide).
- Comparaison aux références filières (Arbo AURA, IFV, Arvalis).
- Analyse des dérives et recommandations techniques de réduction.
- Rédaction d'un plan de réduction IFT personnalisé.

Ce que fait Agri'Lanterne pour le client :

- Met en forme et fiabilise les données issues du registre phyto.
- Réalise les calculs automatiques IFT.
- Fournit une synthèse graphique et un plan d'actions.
- Suit les progrès d'une année sur l'autre.

 **Durée** : 1 à 2 jours

 **Prix HT** : 370 € H.T*

5 Mise en conformité enregistrement DDT : Droit d'exploiter

 **Objectif précis :** Mettre à jour ou régulariser la situation foncière de l'exploitation auprès de la DDT, dans le cadre de la réglementation relative au contrôle des structures et à l'autorisation d'exploiter.

Contenu technique :

- Vérification des baux, surfaces, et titulaires des droits.
- Rédaction de la demande d'autorisation d'exploiter (Cerfa 11534*04).
- Préparation des annexes : plan cadastral, baux, attestations de propriété.
- Dépôt du dossier à la DDT et suivi du récépissé.
- Assistance en cas de contrôle ou demande complémentaire.

Ce que fait Agri'Lanterne pour le client :

- Analyse la situation foncière et identifie les irrégularités.
- Rédige le dossier d'autorisation ou de déclaration.
- Gère le dépôt et le suivi auprès de la DDT.
- Fournit au client un dossier complet archivé.

 **Durée :** 3 h

 **Prix HT :** 150 € H.T



Retrouvez d'avantage d'accompagnement administratif en fonction

de votre activité dans nos catalogues :

« Accompagnement Viticole »

« Accompagnement Arboricole »

« Accompagnement Elevage »

« Accompagnement en Grande Culture »





AGRI' LANTERNE

RÉGION : AUVERGNE RHÔNE ALPES



2025 - 2026

SIREN : 978 422 798

TÈL: 07.89.77.16.02 / AGRILANTERNE@GMAIL.COM
7 RUE DE L'ÉGLISE 26140 ST RAMBERT D'ALBON

RETROUVER NOUS SUR

